



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 2100-LAS-5

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le premier projet de règlement suivant à sa séance du 2 juin 2025 :

Premier projet de règlement n° 2100-LAS-5 modifiant le règlement de lotissement numéro 2100 afin d'assurer sa concordance au règlement RCG14-029-7 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14 029).

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 25 juin 2025, à 18 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le premier projet de règlement n° 2100-LAS-5 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montréal.ca/lasalle.

DONNÉ À LASALLE, ce 17 juin 2025.

Simon PROVOST-GOUPIL
Secrétaire d'arrondissement